



Ensemble, faire vivre le territoire

Fiche-programme Gouvernance

CONTENU DETAILLE

Définition et position de la Gouvernance :

Toute Entité territoriale, telle que notre municipalité, fonctionne sous « Gouvernance », soumise aux lois de la République française. La municipalité est chargée de cette gouvernance par délégation. Les Elus municipaux sont au service des habitants du territoire de la commune.

Structure de la gouvernance de la dynamique du Territoire de Chartreuse :

La dynamique de Chartreuse est sous tendue par des Entités territoriales :

- Les Communes
- La Communauté de Communes
- Les Départements de l'Isère et de la Savoie
- Le Parc naturel régional de Chartreuse
- La Région Auvergne Rhône-Alpes
- La Préfecture de l'Isère et l'Etat
- Le Sivom de Chamechaude et autres instances du territoire
- L'Office du tourisme intercommunal et Chartreuse Tourisme
- Les Collectifs citoyens de Chartreuse / Associations diverses
- ...

Toutes ces Entités territoriales sont à la fois holistiques (en conscience de toutes les autres entités territoriales) & systémiques (en liens structurels en elles) & organiques (en capacité de réaliser les missions qui leurs sont dévolues par les élus des dites Entités).

De ce fait, l'équipe s'engage à maintenir un équilibre, toujours en mouvement, entre les fonctions d'Elus devant siéger dans chaque Entité territoriale, dans le cadre des missions Régaliennes républicaines et les fonctions Techniciennes de chaque structure.

L'équipe souhaite siéger au sein des Entités territoriales, et ainsi renforcer sa représentation pour être partie prenantes aux différentes échelles. Cette répartition devient un impératif à augmenter. La « Vision politique » n'est pas délégable. Elle implique une présence active des Elus des Communes du territoire de Chartreuse.

Structure de la gouvernance de la dynamique de Saint Pierre de Chartreuse :

- Les Chartroussins recensés par hameaux
- Le Conseil municipal
- Les Services municipaux
- Le Conseil des jeunes, qui travaille en mode « Projet »
- Le Conseil des Sages, qui travaille en mode « Vision »
- Les Correspondants des hameaux qui travaillent en mode « participatif »
- Le « carré vert » qui reconnaît les experts bénévoles de la commune
- Les Associations
- Les Bénévoles qui offrent leur volonté active « d'en être »
- Les Professionnels qui permettent de vivre en Chartreuse sainement et sereinement
- Les Chartrousins d'ailleurs qui viennent nous vivre comme en famille

Toutes ces fonctions sont garantes et co réalisatrices des Activités qui animent et permettent la vie dans notre commune. Parce qu'elles sont toutes vitales, elles sont d'égale importance. La gouvernance exclue donc toute « hiérarchisation » ou échelle de valeurs. Elle doit favoriser et structurer les liens « passerelle » qui valoriseront les Intelligences individuelles en les constituant en une Intelligence collective. Que vaut une Entité isolée ? Elle prend le risque de se prendre pour une vérité, en évitant soigneusement de se nourrir des erreurs assumées collectivement.

Gouvernance des Entités territoriales : Problématiques à entreprendre

Pour augmenter ce qui est en cours :

- Les liens entre les temps longs et les temps courts spécifiques à chaque Entité
- Un vocabulaire commun qui a un sens commun pour permettre les échanges
- Des Ateliers où l'on forge les verbes d'actions communautaires
- De la communication valorisante & valorisable & vitale
- Des mesures des effets directs & induits & évolutionnaires des Activités
- Les conditions d'association des Chartroussins aux projets municipaux
- Les conditions d'implication des Chartroussins dans les structures municipales

Besoins d'Accompagnements des Activités des Acteurs par la municipalité :

Pour continuer à clarifier ensemble la nature de notre partenariat selon le principe « *Aide toi, la Municipalité t'aidera* » :

- Co Vision
- Co Financement
- Co Logistique
- Co Communication
- Co Construction

Accompagner les initiatives. Ce n'est pas la collectivité qui fera tout. A chacun de prendre sa part au projet collectif de développement, d'être partie prenante du projet de "village-station" (*Dites-vous ce que vous pouvez faire pour votre village, et non l'inverse*). Le rôle de la collectivité est de fixer le cap, donner le cadre, donner confiance, maîtriser le projet global de développement, faire les aménagements communs nécessaires qui sont de son ressort (aménagements, voiries, stationnement, signalétique,...), permettre l'organisation des énergies individuelles en projets collectifs, tendre vers un tryptique nécessaire (citoyens, entrepreneurs, élus) pour développer des projets.

Co-construire notre village-station

- Poursuivre une gouvernance qui permet à chacun de participer : associer les Chartroussins à nos projets, avoir des échanges réguliers avec les habitants, pour pouvoir répondre au mieux à leurs demandes et prioriser ensuite les interventions
- Elaborer des plans-projets annuels, avec un suivi régulier de leur avancement
- Coordonner des ateliers-projets et thématiques, un Conseil des jeunes, des liens avec les hameaux, ...
- Accompagner, rendre possible les projets des habitants, entrepreneurs, associations
- Donner une information régulière aux Chartroussins : réunions publiques, lettre municipale mensuelle, bulletin semestriel, panneaux d'informations, site internet, Facebook, ...
- Jouer un rôle actif au sein de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et des autres instances du territoire (EPIC Domaine skiable, Parc naturel régional, Office de tourisme/Chartreuse Tourisme, SIVOM du ski nordique)